

Les clés de notre avenir sont autant dans les choix de programme que dans le volume des allocations



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Le Grain de Sel de la semaine dernière a été l'occasion de mettre en lumière l'impératif d'augmenter le volume global des allocations afin de permettre de retrouver un nombre de chevaux à l'entraînement supérieur à 10 000. C'est le seuil minimal pour redonner une dynamique et des perspectives aux paris hippiques, donc aux allocations.

Il ne faut pas se tromper de diagnostic : il s'agit là d'une condition nécessaire, mais loin d'être suffisante. Au contraire c'est la politique de répartition des allocations qui doit être l'expression de la stratégie de relance, de la politique de la société-mère. Lorsque celle-ci conforte la concentration des allocations, les conséquences se révèlent destructrices. Le nombre de propriétaires engagés, celui des éleveurs fait office de baromètre. Celui du nombre de chevaux est la variable dont la progression des partants, et, donc le volume des paris, sont fonction.

La priorité d'aujourd'hui : la base de la pyramide

Argumentant sur la remontée des allocations en 2022 après la déflation des années Covid, mais, aussi, des quatre années l'ayant précédée, France Galop a cru

Vendredi 17 juin 2022 - N°397

bon de souligner que nous étions revenus au niveau des allocations de 2018. J'ai montré, la semaine dernière, qu'en réalité nous nous retrouvons à peine au niveau de 2014 et que le niveau global de nos allocations cette année n'autorise ainsi aucune autosatisfaction. Mais il y a à l'évidence plus grave : ce sont les propriétaires d'effectifs petits ou moyens, ce sont ceux qui ne peuvent compter sur des revenus issus de fortunes d'État ou de fiscalités off-shore qui ont le plus souffert.

Dans l'esprit de certains, la disparition des « petits propriétaires » qui n'ont pas les moyens d'une présence aux ventes de Deauville du haut de gamme, qui ne se séparent pas de leurs chevaux d'âge pour acheter des deux ans, n'apportent pas grand-chose à notre écosystème et, pire, peuvent le pénaliser. Au moment des débats relatifs à la baisse des allocations des années Covid, j'ai entendu des arguments favorables à la disparition de ces propriétaires de chevaux de faible valeur qui n'apportaient rien aux circuits commerciaux. Les tenants de cette analyse se tirent pourtant une balle dans le pied et scient la branche sur laquelle ils sont -parfois confortablement - assis. En souhaitant la disparition de ces propriétaires aux effectifs modestes, ils organisent l'effritement de la base, la paupérisation, la baisse du nombre de chevaux à l'entraînement et du nombre de partants, avec la chute de chiffre d'affaires qui l'accompagne inexorablement. La spirale de récession est alors en marche.

J'utilise souvent la métaphore de la pyramide pour décrire notre écosystème des allocations tant elle me semble pertinente. Pour construire, on part évidemment de la base, des fondations. Ce sont aujourd'hui ces fondations qui se trouvent fragilisées par la politique de répartition des allocations qui a

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

amplifié les dégâts de la chute des allocations en termes réels. L'augmentation à contre-courant des dotations aux épreuves déjà les plus richement dotées, le jeu des primes en faveur des circuits courts au détriment des chevaux « qui durent » mais qui alimentent plus les paris que les mannes du commerce ont installé la crise. Le moment est venu de revoir les priorités

Quelle répartition ?

Le montant de l'enveloppe globale des allocations n'est ainsi qu'un élément de l'analyse. Un élément seulement. France Galop est entré dans un cycle de rattrapage des allocations, et -sous réserve qu'elle se poursuive- je ne peux qu'applaudir. Mais il faut profiter de cette croissance retrouvée pour fixer des priorités nouvelles et claires. Rien ne serait pire que de refuser la stratégie et de saupoudrer.

Ma crainte principale, ce serait l'absence de priorité. Lorsqu'on a pu disposer d'une marge de manœuvre on a souvent cherché à contenter tout le monde, ce qui est le contraire d'une stratégie. Résultat des courses : on renforce les situations existantes, la concentration des allocations sur certains acteurs, en plat mais plus encore peut-être en obstacle. Dans cette discipline, l'ultra concentration des ressources sur les programmes d'Auteuil est largement responsable de la disparition progressive de quelques 1.000 chevaux d'obstacle en une décennie.

Il y a plus préoccupant encore, car plus difficile à quantifier : c'est la crise de confiance. Beaucoup de propriétaires n'ont pas compris -et donc pas admis- que leurs associations (les sociétés-mères) fassent supporter aux seuls acteurs des courses le poids de la crise de trésorerie issue des secousses de la crise sanitaire et de la fermeture des points de vente PMU. Il eut été tellement plus logique que l'État suspende ou diminue ses prélèvements, quitte à rembourser

ultérieurement le décalage ce qui aurait été équivalent à un prêt à taux zéro, dans le même esprit qu'un PGE que d'autres ont appelé de leurs vœux. J'ai dénoncé cette situation et on m'a répondu que les propriétaires pouvaient la comprendre. Au nom de quoi ?

Aujourd'hui, malheureusement, on voit bien que la réduction des effectifs est là. Comment contester un lien de cause à effet ? Dans tous les secteurs économiques on perd vite la confiance de ses clients mais la reconquête est beaucoup plus longue et ardue.

Comparaison n'est pas toujours raison

On fait dire ce qu'on veut aux chiffres et surtout aux statistiques. Se fondant sur des données bien réelles, *Jour de Galop* a récemment montré que les allocations au Galop avait cru plus que l'inflation INSEE des prix à la consommation si on prend pour référence l'année 2000, la deuxième après la mise en place de l'euro.

Si on prenait une autre référence de date et surtout, si on prenait en compte l'inflation des prix d'entretien des chevaux à l'entraînement, le constat serait bien différent. Les statistiques sont évidemment utiles pour challenger une stratégie, pour la remettre en cause. S'est-on interrogé sur l'évolution du plancher minimum au deçà duquel aucune course ne devrait exister ? A-t-on analysé les conséquences de l'ostracisme vis-à-vis des chevaux d'âge au moment où la priorité sociétale est au « durable » ?

La chute du nombre de chevaux à l'entraînement n'est pas le fruit du hasard et si on veut réamorcer la croissance, il est temps de prendre des décisions volontaristes et courageuses sur la base d'une volonté de redressement qui passera par plus d'équilibre. Sans quoi on ira dans le mur.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr